

2024- CANTAL EMPLOI INSERTION

Le Programme Départemental d'Insertion et d'Emploi (PDIE) et le Pacte Territorial pour l'Insertion et pour l'Emploi (PTIE) du Cantal 2021-2025 confirment et amplifient la mobilisation du Département du Cantal en innovant et en construisant avec ses partenaires des réponses adaptées aux réalités des publics et des territoires, dans le souci d'optimiser les dispositifs d'accompagnement.

A ce titre, le Conseil départemental a mis en place une série de mesures pour l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi. Il s'agit d'atteindre les ambitions suivantes :

- Une étape d'orientation rapide des allocataires du RSA permettant de débiter au plus tôt l'accompagnement et de prévenir l'ancrage dans le RSA,
- Une inscription des publics en insertion dans une logique de parcours, avec une plus grande porosité entre les parcours d'accompagnement,
- Un accompagnement « sur mesure » pour les publics en insertion avec un accent mis sur le retour à l'activité,

Le dispositif « Cantal Emploi Insertion » composé de 7 conseillers en orientation et insertion professionnelle et d'une infirmière maille l'ensemble du territoire cantalien avec une présence hebdomadaire sur les territoires d'Aurillac, Saint Flour et Mauriac. Cette cellule assure l'accueil, l'orientation et l'accompagnement renforcé des allocataires du RSA, des jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance et des bénéficiaires de l'obligation d'emploi travailleurs handicapés, des salariés précaires (PEC).

En outre, les conseillers en insertion professionnelle interviennent en qualité de « coordinateur rebond » auprès des Ateliers Chantiers d'insertion. La « stratégie rebond » ainsi construite, vise à éviter les sorties de structures sans solution.

L'opération « 2024 - Cantal Emploi Insertion » se décline en trois actions distinctes :

- L'orientation des nouveaux bénéficiaires du RSA,
- L'accompagnement renforcé vers et dans l'emploi,
- L'accompagnement santé.

L'orientation des nouveaux allocataires du RSA.

Cette modalité d'intervention est ouverte aux :

- Nouveaux allocataires du RSA

Les rendez-vous d'orientation permettent d'accueillir et d'orienter dans le délai d'un mois les nouveaux allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) à compter de la date de notification d'ouverture de droits au Conseil départemental, en proposant à chaque personne un temps d'orientation individualisé. Ce rendez-vous donne lieu à l'élaboration d'un Contrat d'Engagement d'Orientation et la désignation d'un référent unique adapté. Le rendez-vous d'orientation permet ainsi d'enclencher la dynamique de parcours.

Ce rendez-vous a pour objectif de :

- Informer le bénéficiaire sur ses droits et devoirs,
- Réaliser un diagnostic social et professionnel à 360 °,
- Désigner un référent unique,
- D'enclencher une dynamique de parcours.

Suite à cet entretien, un référent unique adapté aux besoins de l'allocataire est désigné par le Président du Conseil départemental. Celui-ci est en charge d'accompagner l'élaboration et la mise en œuvre du parcours d'insertion. Il peut relever des services internes du Département ou bien de partenaires externes avec lesquels le Département conventionne dans le cadre de l'accompagnement RSA.

L'accompagnement renforcé vers et dans l'emploi

L'opération « Cantal Emploi Insertion » propose un accompagnement intensif à visée d'emploi dont les objectifs sont l'élaboration d'un projet professionnel, l'accompagnement à la recherche d'emploi ou l'accompagnement dans l'emploi.

Il s'agit d'augmenter le nombre de personnes accompagnées dans une dynamique de retour à l'emploi, de favoriser le retour à l'activité et de réduire le nombre d'allocataires du RSA de longue durée.

Cette modalité d'intervention est ouverte aux :

- Allocataires du RSA nécessitant un accompagnement renforcé pour favoriser leur retour à l'emploi,
- Jeunes accompagnés par l'Aide Sociale à l'Enfance dans le cadre d'un contrat jeune majeur,
- Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés (BOETH),
- Aux salariés précaires.

La cellule « Cantal Emploi Insertion » propose ainsi un accompagnement intensif à visée d'emploi dont les objectifs peuvent être : l'élaboration d'un projet professionnel ; l'accompagnement à la recherche d'emploi ; l'accompagnement dans l'emploi.

Différents outils peuvent être mobilisés tels que les Parcours Emploi Compétences (PEC), les Contrats Initiatives Emploi (CIE), les Périodes de Mise en Situation en Milieu Professionnel (PMSMP), la formation, l'insertion par l'activité économique (Atelier Chantier d'Insertion...). Dans l'objectif de sécuriser le retour à l'emploi, une intermédiation entre l'employeur et le salarié est aussi mise en œuvre.

Enfin, les conseillers en Insertion professionnelle assure un rôle de coordinateur rebond au sein des Ateliers Chantiers d'Insertion du département. ». Cet appui technique ponctuel consiste à construire une

stratégie rebond en s'appuyant à l'analyse du parcours du participant et sur les potentialités du territoire. Elle a pour objectif d'éviter les ruptures de parcours et des sorties sans solution.

L'accompagnement santé

Le Département met en œuvre des actions d'insertion par la santé. En effet, les **problèmes de santé** peuvent être la cause ou la conséquence de **difficultés d'insertion professionnelle**. Le Département du Cantal permet aux allocataires du RSA, aux jeunes de l'Aide Sociale engagés dans une démarche d'insertion et aux travailleurs handicapés de bénéficier d'un accompagnement santé dont l'objectif sera d'identifier les problématiques qui compromettent une insertion professionnelle, de coordonner l'action des différents intervenants santé autour du projet de la personne.

L'accompagnement santé proposé a pour objectif d'amener le bénéficiaire à s'engager dans un processus de changement en lui permettant de restaurer l'image de soi, de retrouver une dynamique et d'enclencher de nouvelles motivations en lien avec l'insertion professionnelle.

L'intervention de l'infirmière du Cantal Emploi Insertion intervient uniquement sur prescription d'un référent de parcours.

Le Cd15 a répondu pour cette action à l'appel à projet 2024 du Fonds Social Européen +:

Programme national FSE+ Emploi - Inclusion - Jeunesse - Compétences

Référence de l'appel à projets

2024 Auvergne-Rhône-Alpes-Cantal- Insertion professionnelle hors IAE (ARA-OI618)

Priorité d'investissement/Objectif spécifique

1.h - Favoriser l'inclusion active afin de promouvoir l'égalité des chances, la non-discrimination et la participation active, et améliorer l'employabilité, en particulier pour les groupes défavorisés"

La sélection du projet par le FSE + va entraîner l'octroi **d'un financement à hauteur de 60 % des dépenses éligibles présentées.**

La mobilisation du FSE+ dans cette action doit contribuer à développer et faire évoluer l'offre existante, en optimisant les conditions de l'accompagnement pour améliorer le parcours des participants et à faciliter leur accès à l'emploi.